

Patrick Charaudeau

## Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Patrick Charaudeau, « Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 11 | 2013, mis en ligne le 20 octobre 2013, Consulté le 15 août 2013. URL : <http://aad.revues.org/1532>

Éditeur : Université de Tel-Aviv  
<http://aad.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :  
<http://aad.revues.org/1532>  
Document généré automatiquement le 15 août 2013.  
Tous droits réservés

Patrick Charaudeau

## Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat

- 1 Dans un monde où, par le fait d'une circulation accrue des savoirs en raison du développement des réseaux de communication, la parole tend à s'imposer sans que l'on s'interroge sur la légitimité et la crédibilité de son auteur, la question de la place du chercheur en sciences humaines et sociales dans ce concert plus ou moins ordonné de voix se pose avec acuité. Et de fait, les différentes disciplines de ce champ scientifique sont traversées par cette interrogation allant jusqu'à créer un clivage entre les partisans d'une activité de recherche engagée et ceux d'une activité neutre. L'opposition est particulièrement marquée en sociologie entre une sociologie qui se veut critique (École de Francfort) et une sociologie pragmatique (anglo-saxonne). Une recherche qui, en s'appuyant sur Durkheim (1988) - « la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle n'avait pas d'utilité pratique »<sup>1</sup>, inclut la mise en cause de ce qui cache une autre réalité, contre une recherche qui, en se réclamant de Max Weber (2003) - « C'est dans un intérêt purement scientifique que je récusé cette attitude, je me fais fort d'administrer la preuve que partout où l'homme de science intervient sur son propre jugement de valeur, il cesse de comprendre les faits », se dégage d'un projet de dénonciation car faire intervenir son jugement serait s'interdire de comprendre les faits.
- 2 Nous ne connaissons pas le monde, dit Wittgenstein. La cause est maintenant entendue par les sciences humaines et sociales. Le monde, pour qu'il signifie, n'est que ce qu'on en dit. Qu'on l'appelle réel ou réalité<sup>2</sup>, il est le résultat d'une construction, d'un « formatage », disent certains. Il nous faut donc le faire signifier, le rendre intelligible, en dévoiler la part cachée qui n'apparaît pas au grand jour. Mais comme il existe divers moyens de procéder à ce dévoilement, diverses manières de le rendre intelligible relativement aux disciplines qui l'investiguent, le chercheur en sciences humaines et sociales se trouve dans une position inconfortable, tiraillé qu'il est par diverses forces contradictoires. D'une part, à l'intérieur même de sa discipline, comme on vient de le dire, tiraillement entre une posture qui exigerait de lui qu'il dénonce ce que les discours dominants occultent, et une autre qui, au contraire, attend de lui une neutralité axiologique. A l'extérieur du champ scientifique, d'autre part, lorsque sollicité par diverses instances de la vie publique (éducation, médias, débats citoyens), il est appelé à faire part de son savoir, en tant qu'expert, spécialiste, intellectuel ou savant. Il s'expose alors aux contradictions qui surgissent lorsque la parole circule dans l'espace public : incompréhensions, malentendus, polémisation du débat, instrumentalisation de tous ordres.
- 3 Position inconfortable que celle du chercheur en sciences humaines et sociales. Y a-t-il des issues possibles sans qu'il perde son âme ? Voilà qui mérite que chacun donne son point de vue. Dans un premier temps, on pourrait penser que la question se pose en termes d'alternative entre une posture de chercheur engagé ou neutre. Mais que veulent dire les mots « engagé » et « neutre » ? Est-ce la même chose un chercheur engagé qu'un chercheur impliqué et un chercheur neutre qu'un chercheur non impliqué ? En effet, on peut être engagé dans une volonté de dénonciation sans être impliqué directement par le phénomène que l'on étudie (un chercheur non espagnol analysant la dictature franquiste, argentine ou chilienne) ; on peut chercher à adopter une attitude de neutralité tout en étant impliqué (un chercheur israélien sur le conflit israélo-palestinien). Ici se pose une question délicate de crédibilité : crédibilité suspecte d'un travail scientifique lorsque l'on sait que le chercheur est impliqué ; à l'inverse, crédibilité en question du travail d'un chercheur qui ne serait pas impliqué, et auquel on pourrait dénier une connaissance suffisante du terrain. Le premier cas, vu comme une critique adressée au chercheur qui serait identitairement impliqué par son objet d'étude, est justifié dans la mesure où on pourrait l'accuser de parti-pris, ce qui jette le doute sur la validité de son analyse. Le second cas, en revanche, n'est pas recevable ; cela supposerait que seuls les chercheurs impliqués d'une façon ou d'une autre pourraient analyser les objets sociaux qui les concernent : les Corses seraient les seuls à pouvoir parler de la Corse, les victimes, les seules

à pouvoir parler de l'insécurité, les politiques de la politique, les journalistes du journalisme. On considérera la question de l'implication d'un chercheur comme non pertinente, celle de la neutralité comme difficile à tenir, celle de l'engagement à interroger.

4 Mais dans un second temps, on perçoit que sous cette question de l'engagement, pointe une série d'autres questions : relativement à la question de l'engagement, se demander ce qu'est un discours critique, ce qui renvoie à la question de savoir ce que, dans les sciences humaines et sociales, signifie expliquer et surtout interpréter ; relativement à la question de la transmission du savoir dans l'espace public, se demander quels sont les rôles que peut tenir le chercheur, ce qui oblige à une certaine réflexivité.

## 1. La question du discours critique

5 La critique peut être une posture, mais elle se manifeste par un discours : qu'est-ce donc que le discours critique ? Remarquons tout d'abord que dans l'usage courant, critiquer signifie tantôt juger (« ne me critique pas » = « ne me juge pas »), tantôt objecter (« Je me permettrais de critiquer cet argument » = « présenter une objection »), tantôt examiner (« peser le pour et le contre »). C'est ce dernier sens qu'a retenu la pensée philosophique, et c'est ce sens que doit retenir toute pensée analytique comme ce que préconise Emmanuel Kant dans *La critique de la raison pure*, à savoir de soumettre au discernement critique le sens même du savoir.

6 Au regard de l'objet d'étude, toute analyse scientifique est par définition critique, en ce qu'elle a pour but de révéler ce qui, dans les phénomènes sociaux, n'apparaît pas au grand jour. La critique est donc pour moi constitutive de la démarche des sciences humaines et sociales, démarche par laquelle on fait émerger des significations non apparentes des phénomènes, significations qui, parfois, s'opposent aux doxas qu'imposent certaines instances sociales. La démarche critique révèle et s'oppose à d'autres explications convenues, à la *doxa*. Depuis l'Antiquité, la *doxa* est prise entre deux filiations, l'une négative, l'autre positive. Pour Platon, elle « n'est ni science ni ignorance [...] donc quelque chose d'intermédiaire entre la science et l'ignorance » (1966 : 235) qui ne peut que saisir les apparences du monde, et donc ne permet pas d'atteindre la vérité. Pour Spinoza qui fut victime d'une opinion le considérant dangereux en raison de ses positions critiques envers les religions, elle est un ensemble d'« idées inadéquates et confuses » lorsqu'on n'applique pas à la perception du monde la faculté d'entendement.

7 Plus récemment, pour P. Bourdieu, la *doxa* est ce qui est admis sans discussion ni examen, ce à quoi adhère le sens commun comme une évidence, et elle doit donc être combattue dans un projet politique (2001 : 188-190). Mais d'un autre côté, Aristote essaye de donner un statut raisonnable à ce concept en opposant science et opinion : la science, qui est universelle, procède de « propositions nécessaires » (le nécessaire ne peut être autrement que ce qu'il est) ; l'opinion, elle, « s'applique à ce qui, étant vrai ou faux, peut être autrement qu'il n'est [...] » (1987 : 155). Donc, pour Aristote, science et opinion appartiennent à deux domaines de savoir distincts ayant chacun leur raison d'être. Ce qui fait que la *doxa* n'a pas à être éliminée car elle est un réservoir de lieux communs qui est porté par l'opinion commune, réservoir qui sert de prémisses pour tous les rapports de persuasion. On voit que depuis l'origine<sup>3</sup>, *doxa* est crédité d'un double sens : ce qui apparaît dans le monde et se présente aux yeux d'un sujet dans un rapport d'extériorité à lui (savoir objectif) ; ce qui relève de la subjectivité du sujet, de son opinion (savoir subjectif). Ambivalence du sens allant de l'illusion (apparence trompeuse, faux-semblant) à l'idée admise (croyance qui peut se convertir en dogme). C'est dans ce double sens qu'intervient l'activité critique, ce qui explique que toute analyse dans le champ des sciences humaines et sociales est par définition critique à la fois interne et externe à la *doxa*. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire d'accoler ce qualificatif à une théorie ou un courant disciplinaire particulier.

8 Remarquons ensuite que la démarche critique diffère selon la nature de l'objet. Celui-ci peut être externe à la discipline ou interne à celle-ci. Externe (par exemple une campagne électorale), l'analyse critique s'applique à examiner et mettre au jour les caractéristiques du fonctionnement de l'objet, les controverses qu'il suscite, les positions et arguments des différents acteurs qui s'y trouvent impliqués, les effets qu'il produit dans l'espace public, etc.

Interne, l'activité d'analyse critique s'applique à valider positivement ou négativement les résultats des analyses elles-mêmes au regard des cadres méthodologiques qui ont été employés. Cette activité critique relève de ce que l'on peut appeler « une procédure de validation interne » à un domaine scientifique. C'est ainsi qu'apparaissent les controverses scientifiques qui font avancer la recherche.

- 9 Enfin, remarquons que la critique dépend également du public auquel elle s'adresse. Et c'est ici qu'apparaissent les sens courants de jugement et d'objection, l'analyse critique étant perçue comme un acte de dénonciation qui, certes satisfait une demande sociale et alimente le débat public, mais qui se heurte une fois de plus à la question de la crédibilité d'une étude dont on saurait qu'elle part d'un *a priori*. Cela, me semble-t-il, est dommageable aussi bien pour le champ de la science que pour celui du débat public. De mon point de vue, la critique ne doit pas être confondue avec la dénonciation. La critique révèle en s'opposant à d'autres explications. La dénonciation met en cause, voire accuse : elle stigmatise un mal et cherche les responsables. Je sais que ce n'est pas l'avis de tout le monde, et, par exemple, comme je l'ai évoqué au début, la position de P. Bourdieu (2001) pour qui il faut « discréditer les évidences, [...] briser l'adhésion au monde du sens commun » et d'une sociologie critique de la normativité dont se réclame L. Boltanski (2009). Cependant, on sait aussi que ces positionnements font controverse dans le champ même de la sociologie, entre partisans d'une description neutre et ceux d'une approche normative dénonçant les maux de la société. Un chercheur n'est pas un militant (ce qui ne l'empêche pas de l'être par ailleurs), et son choix n'a pas à être en l'occurrence politique. Son choix est un choix intellectuel : le choix politique implique un positionnement *a priori* pour ou contre ; le choix intellectuel engage à rendre compte de toutes les données d'un événement. Mais je reviendrai à la fin sur cette question des choix possibles du chercheur.

## 2. Interpréter, comparer

- 10 Il est vrai qu'on ne peut écartier cette controverse du revers de la main en se parant des atours de la scientificité. Le sémiologue et analyste du discours que je suis en sait quelque chose, la discipline sciences du langage ayant connu une forte polémique, dans les années quatre-vingt, entre les tenants d'une linguistique pure et dure centrée sur l'analyse des systèmes de la langue, et ceux qui commençaient à travailler sur les phénomènes d'usage de la langue (sociolinguistique, analyse du discours), considérés par les premiers comme se trouvant dans une « périphérie molle ». Mais il est vrai aussi que quand on travaille sur les phénomènes de communication, les discours politiques et les médias, on constate que certains travaux sont imprégnés de jugements de valeur orientés sous l'influence de divers mouvements de pensée offrant des concepts séduisants (médium, domination, manipulation), que ce soit pour clouer au pilori les discours dominants, dans le droit fil de la critique néo-marxiste, ou, à l'inverse, pour les sauver de l'opprobre général en en faisant l'éloge. Cette posture de dénonciateur du Mal ou du Bien n'a évidemment pas lieu d'être dans le champ scientifique. Elle est dommageable pour l'activité de recherche qui exige modestie, prudence dans son interprétation, la recherche scientifique n'ayant pas vocation à être prédictive. On peut d'ailleurs se demander si ceux qui prônent cette posture ne cherchent pas à montrer avant tout, soit qu'ils sont des pourfendeurs d'une société de la manipulation, soit qu'ils sont dans le coup de la modernité. D'un autre côté, si la posture de l'« empirique » qui cherche à relativiser semble plus conforme à la prudence scientifique, elle a l'inconvénient de ne pouvoir établir aucun ordonnancement, aucune hiérarchie entre les phénomènes, ce qui est dommageable pour leur compréhension. Il est nécessaire de faire intervenir divers paramètres dans l'analyse, mais à tout relativiser, on ne peut plus généraliser. La posture à tenir n'est donc pas simple, entre l'engagement affiché qui provoquera le soupçon d'intention dénonciatrice, et la neutralité annoncée qui sera tout aussi contreproductive, parce qu'annoncer une posture par avance, c'est jeter le doute sur la portée de l'analyse. Cela renvoie à la notion de critique que j'ai analysée plus haut : les sciences humaines et sociales étant par définition critiques, toute déclaration de posture critique peut apparaître suspecte. Le chercheur ne doit pas parler à la place des acteurs sociaux ; il doit montrer comment parlent les acteurs sociaux. Un chercheur

ne doit pas chercher à stigmatiser les médias ; il doit montrer comment fonctionne la machine à informer, comment elle produit des ratés, comment et dans quelles circonstances elle finit par désinformer, et cela en apportant des preuves concrètes.

11 En fait, pour le chercheur, toute la question est celle de l'interprétation et de la comparaison. L'interprétation, on le sait, est une opération délicate qui ne peut se faire qu'après coup, c'est-à-dire après des enquêtes de terrains, des descriptions de corpus, des catégorisations, des classements, autrement dit après l'établissement des résultats d'un premier travail empirique. Évidemment ce travail empirique n'est pas de la simple observation de données puisqu'il se fait orienté, guidé par des présupposés théoriques et des instruments d'analyse propres à une discipline. Mais l'interprétation est ce moment de la recherche où prenant une distance avec la description analytique, on déplace son regard vers d'autres lieux pour réinterroger les résultats. On n'entrera pas ici dans une discussion complexe de la différence entre compréhension, explication et interprétation<sup>4</sup>. Disons simplement qu'interpréter, c'est essayer de rendre compte des résultats d'une analyse en procédant à une série de mises en relation de ces résultats avec autre chose qu'eux-mêmes. Mise en relation des résultats d'une analyse avec les catégories méthodologiques et/ou les principes théoriques qui ont présidé à cette analyse : l'interprétation sera dite interne et « fermée » dans la mesure où il est procédé, dans un mouvement centripète à l'intérieur d'un même cadre de référence, à une validation réciproque des résultats, des catégories et des principes. Mise en relation des résultats avec ceux d'autres enquêtes, d'autres corpus, d'autres analyses, voire d'autres disciplines<sup>5</sup> sur le même objet ou sur des objets connexes : l'interprétation sera dite externe et « ouverte » dans la mesure où celle-ci est soumise à une interrogation permanente. Par exemple, l'analyse des discours d'une campagne électorale peut être confrontée, comme j'ai été conduit à le faire, à celles d'autres discours de persuasion pour juger des particularités de chacun d'eux, aux observations et enquêtes sociologiques pour comparer les effets d'intention aux effets de réception, à la mise en perspective que proposent les travaux des historiens, et aux réflexions que suscite la philosophie politique.

12 Ce processus d'interprétation implique donc une démarche comparative. Comparaison n'est peut-être pas raison, mais l'activité de comparaison est ce qui permet de penser parce qu'elle oblige à déplacer le regard, à s'ouvrir sur d'autres lieux, à remettre en permanence l'ouvrage sur le métier en changeant quelques fils du tissage ; bref, la comparaison oblige à la réflexivité. Bien sûr, il y a comparaison et comparaison. Certains sociologues proposent de distinguer « l'esprit comparatiste », « l'outillage comparatiste » et « l'acte comparatiste »<sup>6</sup>, mais dans la démarche scientifique, il s'agit à la fois d'un esprit, parce que le sens naît de la différence issue d'un contraste, et d'un outillage, parce qu'il ne faut pas se départir du principe de pertinence qui oblige à savoir au nom de quoi on opère des contrastes. Ainsi, étudiant le conflit en ex-Yougoslavie<sup>7</sup> comme nous le fîmes dans le cadre du Centre d'Analyse du Discours, sont mis en contraste les JT et reportages des différentes chaînes de télévision, les bulletins radiophoniques, les journaux de la presse écrite ; puis peuvent être mis en contraste ces comptes rendus avec ceux des médias d'autres pays, puis avec ceux d'autres conflits, etc. Le processus de comparaison est comme celui des spirales de la coquille d'escargot qui vont en s'élargissant. On peut aussi procéder à des comparaisons dites externes : confronter les intentions des journalistes<sup>8</sup> lorsqu'ils écrivent leur papier avec les effets issus de la mise en scène produite par le média, puis avec les effets produits auprès des auditeurs, lecteurs et téléspectateurs. Une pratique analysante a pour objectif, dans une démarche herméneutique, de rendre compte des phénomènes sociaux en confrontant chaque analyse à d'autres lieux de pertinence sans nier la sienne propre.

13 Voilà donc ce qui, en son fondement, doit être le positionnement du chercheur, embarqué dans un processus d'analyse critique, en soumettant sa propre recherche à l'épreuve de la comparaison interprétative interne et externe, en cherchant à montrer le pourquoi et le comment, et en se défendant de parti-pris.

### 3. Une question de rôles discursifs

- 14 Reste que le chercheur doit diffuser, voire transmettre le résultat de son travail. Ici se pose un nouveau problème, car la pertinence de son discours dépendra du lieu où il prend la parole et des rôles que lui attribue la société. Il s'agit d'une question que connaissent bien les analystes du discours —du moins ceux qui se préoccupent de la présence du sujet dans l'acte de langage—, à savoir que tout acte de langage est produit par un sujet-locuteur à l'adresse d'un autre sujet-récepteur et que le sens qui en résulte dépend, pour une part, de qui s'adresse à qui, autrement dit de l'identité (psychologique, sociale, ethnique, etc.) du sujet et du rôle langagier qui lui est reconnu dans l'échange de parole, ce que l'on peut appeler, pour faire court, son statut. De ce point de vue, quatre statuts se font concurrence : l'expert, le critique, l'intellectuel, le chercheur<sup>9</sup>. En fait, l'entrée par le statut, au sens socio-professionnel, n'est pas pertinente. Car seul le chercheur peut en faire état : il est nommé dans une fonction administrative (université, centre de recherche scientifique) et perçoit une rémunération. Pas plus l'expert que le critique ne peuvent s'en prévaloir (ces mentions n'apparaissent pas sur leur carte d'identité), encore moins ledit intellectuel. En revanche, la pertinence vient d'une qualification que l'on attribue aux individus de façon positive ou négative : « C'est un intellectuel, il n'a pas le sens des réalités » ; « Il a un esprit terriblement critique » ; « Tu es vraiment un expert en informatique ! » ; mais on peut se demander qui attribue ces qualités, et au nom de quoi.
- 15 Une façon de répondre sur ces distinctions est de se référer à la relation qui s'établit entre l'identité sociale de celui qui parle (ou écrit), celle de son public, le rôle qu'il doit jouer et le type de discours qu'il doit tenir, le tout en fonction de la situation de communication dans laquelle il se trouve. C'est ce que, pour ma part, j'appelle le contrat de communication qui surdétermine en partie le sujet parlant pour ce qui est de la production de son acte de langage en lui attribuant un rôle.
- 16 A ce titre, l'expert est défini comme étant spécialiste d'un domaine de pratique sociale particulier (couture, parfumerie, viticulture, sport, diplomatie, gastronomie), ou d'une discipline (économie, ingénierie, informatique, psychiatrie, linguistique, histoire, etc.), mais dont le rôle est déterminé par la demande de certaines instances (justice, médias, entreprise), ce qui le contraint à tenir un discours d'examen d'un problème en fonction d'un certain cadre de questionnement, celui pour lequel il est sollicité. L'expert est celui qui, de par sa position de compétence, répond et contribue à la prise de décision. Il répond à une demande de quelqu'un en position de responsabilité (politique, entreprise, administration) qui pose un problème déterminé (drogue, responsabilité criminelle, cause des accidents de la route ou des catastrophes naturelles, explications sur les événements politiques). Il est censé utiliser son savoir méthodologique, mais c'est en s'insérant dans le cadre de questionnement imposé. C'est ce qui distingue l'expert du chercheur : le premier est sommé de répondre et fournir des solutions ; le second se donne son propre cadre de questionnement, qu'il peut d'ailleurs critiquer et remettre en cause. Être expert n'est donc pas un statut, mais un rôle assigné par la Justice ou les médias<sup>10</sup>: [A propos de l'intervention au Mali] « Hollande a-t-il changé ? », « Mélenchon est-il populiste ? », « Les Français sont-ils défaitistes ? » L'expert est requis pour répondre par oui ou par non ; un chercheur commencerait par déconstruire la question pour y répondre dans une autre problématique, mais alors il ne sera pas entendu. Être chercheur résulte à la fois d'un statut (fonction administrative) et du rôle discursif qu'il doit tenir. Une même personne peut jouer ces deux rôles mais ne pourra tenir le même discours. C'est pourquoi je suis personnellement mal à l'aise devant une demande d'expertise d'article. Quelle position doit prendre l'expert : d'évaluation avec qualification de l'écrit qui lui est soumis, d'engagement jusqu'à juger de l'opportunité d'une publication, de réaction personnelle à l'écrit ? Dans le premier cas, on peut se demander en fonction de quels critères doit se faire l'évaluation. Dans le deuxième, au nom de quoi sera porté le jugement : de l'intérêt des lecteurs - mais quels lecteurs ? -, du plaisir ou des agacements personnels ? Le troisième cas a le mérite de ne rien prétendre d'autre que de livrer sa propre réflexion à propos de la lecture d'un écrit, comme on le ferait à propos de tout autre article ou livre.
- 17 Le critique, selon ces critères, est celui qui est chargé d'évaluer les productions du monde culturel. Tout discours peut avoir une teneur critique variable selon la situation ; mais ici

il s'agit d'un rôle attribué de fait. Investi de ce rôle, le critique littéraire, de cinéma ou de télévision, tient un discours à la fois d'information, d'appréciation personnelle et d'orientation, voire de conseil, qui peut aller jusqu'à des jugements de condamnation ou d'encensement. Quant à l'intellectuel, catégorie très difficile à définir, son rôle s'actualise essentiellement dans l'instant même de son intervention dans le débat social. Évidemment, il doit avoir par ailleurs un statut professionnel qui justifie son apparition dans le débat médiatique (philosophe, historien, anthropologue, psychanalyste, etc.), mais celui-ci n'est là que comme garant, parce que ses rôles et discours sont ceux de quelqu'un qui livre une opinion personnelle en fonction, à la fois, d'un cadre de raisonnement déterminé par la discipline à laquelle il appartient, et d'un engagement dans une pensée politique, sociale ou morale : son discours est à la fois de vulgarisation et d'opinion, car il ne s'adresse pas à ses pairs, mais à un public hétérogène constitué d'opinions diverses et opposées. Il sait, en principe, qu'il ne se situe pas dans une controverse scientifique mais dans une controverse sociale. Enfin, le « chercheur », à la différence des autres cas, se définit comme travaillant dans un lieu institutionnellement consacré à la recherche, en interaction avec ses pairs, ayant pour rôle d'investiguer sur des questions de société (pour les sciences humaines et sociales) et devant produire un discours qui est contraint par le cadre conceptuel, théorique et méthodologique dans lequel il s'inscrit.

18 Faute de procéder à ces distinctions, on ne voit pas clair dans la question des rôles que peut ou doit tenir un chercheur selon les situations et contrats de communication dans lequel il se trouve, et c'est la porte ouverte à des confusions. Confusions que pratiquent pourtant bien des intervenants : des intellectuels qui condamnent, stigmatisent, dénoncent au détriment de ce que devrait être la mesure d'un discours d'analyse argumenté ; des experts qui devraient seulement constater, diagnostiquer, et qui cependant passent la ligne du jugement personnel. Et puis, il ne faut pas oublier cette autre catégorie que les médias ont créée de toutes pièces, et qui fleurit sur les ondes des stations de radio et les émissions télévisées dites d'« *infotainment* » : les chroniqueurs. Ces chroniqueurs dont le rôle est d'animer, voire de provoquer, des débats de société, tout en se permettant de porter des jugements à l'emporte-pièce, car peu argumentés, dont le discours est insaisissable parce qu'il mélange informations sans citation de sources, opinions moralisatrices, mots provocateurs et humour, toutes choses destinées davantage à entretenir la polémique qu'à faire avancer le débat<sup>11</sup>. Il n'est pas jusqu'à certains journalistes spécialisés qui ne se contentent pas de décrire, raconter, évaluer, et vont jusqu'à interpeller les pouvoirs publics, s'indigner de situations dramatiques, compatir avec les victimes, ce qui ne leur est pas interdit, mais pose des questions au regard de l'information, dès lors que le discours est implicitement orienté.

19 Résumons : Considérant la parole qui circule dans l'espace public, il ne faut pas confondre les discours scientifique, de vulgarisation, d'opinion et de provocation. Du point de vue du rôle des intervenants dans les débats, ne pas confondre les chercheurs et leurs hypothèses de savoir, les penseurs (comme les nomme T. Todorov) engageant leur opinion, les experts sommés de répondre, les chroniqueurs servant de faire valoir pour animer le débat public, et les divers commentateurs produisant, au mieux, des discours de témoignage, au pire des discours de stigmatisation. Il en va de la légitimité des acteurs de parole.

20 Alors, dans ce maelstrom de paroles, quelles positions pour le chercheur qui doit à la fois produire un discours scientifique et le communiquer ?

#### **4. Des postures possibles du chercheur. Réflexivité et visée heuristique**

21 On doit s'interroger à la fois sur le discours à tenir en tant que chercheur lorsque l'objet d'analyse est par lui-même impliquant, le discours à tenir selon le type de public auquel on s'adresse, et conséquemment sur la possibilité de diffuser son savoir à la communauté sociale. Cela conduit à envisager trois postures : celle du chercheur au regard de la discussion qui s'instaure dans le champ des sciences humaines et sociales ; celle du chercheur face à son objet et aux acteurs qui le constituent ; celle du chercheur face à divers publics de la société civile.

22 L'attitude de réflexivité est ce qui, de mon point de vue, doit guider tout chercheur aussi bien vis-à-vis de son travail que des travaux d'autres chercheurs, que des acteurs sociaux

qui, plongés dans leur pratique, ne mesurent pas toujours les effets de leur façon de parler ou d'écrire. C'est là une des questions qui taraude le chercheur qui voudrait que ses analyses servent à autre chose qu'à alimenter la controverse scientifique qui est sa première raison d'être. Pourtant, sur cette question, point de conseils à donner. Chacun, chaque chercheur, fait ses expériences, se heurte à des incompréhensions et tente d'y répondre à sa façon. Deux points cependant peuvent être soulignés, si je me réfère à ma propre expérience. L'un concerne la difficulté de faire prendre conscience de ce que les effets visés ne correspondent pas nécessairement aux effets produits. S'agissant par exemple de la tentative d'expliquer aux acteurs du journalisme les effets qu'ils peuvent produire, il est difficile de faire comprendre que le sens qu'un journaliste veut mettre dans son papier n'est pas nécessairement celui que construira le lecteur ou l'auditeur. Je me souviens qu'animant une séance de formation au CFPJ de Paris, et après avoir montré aux journalistes les divers sens possibles que contenait un même titre de journal, il y eut des participants pour me dire « Mais alors, on ne peut plus exercer notre métier si on doit se poser la question de tous les sens possibles de ce que l'on écrit ! ». Ce n'est pas un problème spécifique du journalisme, c'est le lot quotidien de tous nos actes de langage, mais quand il s'agit de la diffusion d'une parole dans l'espace public, la question de la pluralité des effets de sens se pose de façon cruciale car elle débouche sur une autre question qui est celle de la légitimité d'une telle parole et des conditions éthiques de sa diffusion. S'interroger sur l'effet possible des mots, selon la situation dans laquelle ils sont proférés (pensons à l'emploi de mots comme « arabe », « musulman », « juif »), est indispensable car si les mots ne tuent pas, ils peuvent blesser douloureusement. S'interroger sur l'effet des images avec leur impact émotionnel est tout aussi indispensable, et exige que l'on pense à la situation dans laquelle se trouve celui, ou le public, qui va les recevoir (pensons aux caricatures de Mahomet). Cela oblige à se poser la question des effets autrement qu'au regard du devoir d'informer : faut-il montrer les victimes d'un conflit, les cadavres suite à un massacre, les exactions commises par des manifestant ou des policiers, et comment ?

23 Prendre conscience de cette diversité des effets est important pour tout sujet parlant mais peut-être encore davantage pour ceux qui ont devoir d'informer. Les journalistes doivent accepter que les gens ne lisent jamais leur papier, ne regardent pas leur reportage, tels qu'ils l'ont écrit ou réalisé. Ceux-ci arrivent au lecteur ou au téléspectateur à travers la mise en scène qu'en fait la machine médiatique, mise en scène qui, elle-même, construit du sens et oriente l'interprétation de façon non nécessairement voulue ou attendue par le journaliste. On l'a vu récemment à propos de l'affaire DSK. Cependant, cette réflexivité peut avoir une autre cible : le grand public. Tenter d'expliquer les résultats d'une recherche à des auditeurs autres que ceux de sa communauté scientifique exige de s'adapter à son auditoire. Bien souvent, on pense que ce qui compte dans ce que l'on dit est le contenu de son propos, la véracité de son récit, la teneur de son argumentation. Or, ce que l'on dit, on le dit toujours à quelqu'un, que ce quelqu'un soit une personne ou un auditoire, et l'on ne pourra empêcher que cette personne ou cet auditoire comprenne et interprète à sa façon, et cela ne dépendra pas seulement du contenu ; cela dépendra en grande partie de la manière de dire, de la façon de mettre en discours sa pensée, mise en discours qui révèle en même temps l'image que le locuteur construit de lui-même, son positionnement, et l'image qu'il construit de son auditoire afin de le séduire ou de le convaincre, de l'attirer ou de le provoquer, toutes choses indispensables à une possible compréhension.

24 En présence d'un tel public, un chercheur doit donc tenter de se départir de sa scientificité car il ne s'adresse pas à ses pairs, ce qui l'oblige à changer son vocabulaire et sa façon de parler : l'enjeu du discours n'est pas le même selon que l'on se trouve dans un colloque scientifique, que l'on fait une conférence pour un public averti mais non scientifique, qu'on anime une séance de formation avec des professionnels ou qu'on enseigne en université. Ce n'est pas une question de niveau intellectuel, c'est une question de mode d'énonciation et de contrat de communication. Les scientifiques des sciences de la vie sont toujours étonnés de voir que leurs discussions de chercheurs se trouvent transposées et défigurées lorsque les médias en rendent compte, comme on peut le constater à propos des débats sur la bioéthique. Il ne faut pas s'en étonner et ne pas confondre controverse scientifique et controverse sociale. Dès lors que l'on

veut transmettre un certain savoir à un public non spécialisé - et ce doit être, de mon point de vue, l'une des missions du chercheur -, il faut accepter de changer de mode d'énonciation, de risquer d'être critiqué par ses pairs et mal compris par le public.

## 5. Séparer critique de dénonciation : un engagement éthique

- 25 C'est sur la question de l'engagement du chercheur, au regard de sa propre recherche, que je voudrais terminer mon article : la question du rapport entre le chercheur et l'engagement, lorsqu'il traite de sujets de société qui ne peuvent le laisser indifférent<sup>12</sup>. Je me suis moi-même trouvé dans une telle situation. Durant la dernière campagne présidentielle, j'ai écrit au fur et à mesure de son déroulement une série de chroniques, mélange d'analyse sémiologique et de subjectivité assumée. Je les ai ensuite reprises pour les intégrer dans un livre<sup>13</sup> afin de montrer quelles furent quelques-unes des leçons de cette campagne. Mais j'avais là un problème. L'ancien président m'insupportait tellement - non point tant par sa politique<sup>14</sup> que par son comportement qui a mes yeux rabaisait ce que devait être le comportement et le discours politique en démocratie - que je devais m'employer à me départir de cette subjectivité pour soutenir une thèse sérieuse indépendamment de mon humeur. La description que j'ai été conduit à faire du comportement et du discours de l'ancien président n'était pas destinée à le charger mais à montrer en quoi ceux-ci lui furent contreproductifs. Y suis-je parvenu ? Je le crois, du moins en ai-je fait l'effort. Mais j'ai conscience que cela n'empêchera pas certains de m'accuser de parti pris.
- 26 Point n'est besoin d'en rajouter, on sait le problème que cela pose à tout chercheur en sciences humaines et sociales dans certaines circonstances. Je voudrais seulement apporter ici mon point de vue que j'ai commencé à exposer dans la reprise que j'ai faite des réactions de chercheurs de différentes disciplines à mon article sur l'interdisciplinarité<sup>15</sup>, car j'émet des doutes sur la possibilité d'intégrer de l'engagement dans l'exposition d'une recherche. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas d'avoir la naïveté de penser que, dans nos disciplines, on peut être parfaitement neutre au regard de l'analyse des faits sociaux. Mais je milite - si l'on peut employer ce terme - pour une tentative de séparation entre un discours d'analyse critique (au sens où je l'ai défini plus haut) et un discours de dénonciation. Les chercheurs, nous ne sommes pas des écrivains, ni des artistes qui par l'exercice de leur art peuvent manifester leur engagement. Mes raisons sont à la fois d'éthique et de crédibilité.
- 27 D'éthique, parce qu'on peut se demander dans ce cas si le chercheur ne va pas gauchir son analyse pour démontrer ce qu'il a décidé par avance. Révéler ce qui est occulté par une certaine *doxa*, mettre au jour le comment ça fonctionne, décrire les termes d'une controverse sans prendre parti comme acteur, procéder à des interprétations comparatives, voilà ce qui pour moi est le rôle du chercheur. Tenter de comprendre les discours des politiques lors d'un conflit ne veut pas dire y adhérer ni les accepter, mais en révéler la teneur, les stratégies, les faux-semblants. Faire l'analyse critique de la façon dont les médias rendent compte d'un conflit, d'une guerre, d'une polémique, ce n'est pas les accuser, c'est montrer comment les médias satisfont à l'idéologie de la dramatisation, du spectacle, voire prennent parti, sans le dire, et influent sur l'opinion publique. Mettre au jour les arguments des différentes parties dans une affaire comme celle de DSK peut se faire sans prendre parti ni crier haro sur le baudet. Je me souviens, et mes collègues peuvent en témoigner, que lors de notre étude sur la façon dont les médias rendaient compte du conflit en ex-Yougoslavie, un historien voulut travailler avec nous et s'ingénia à nous faire dire que les Serbes étaient coupables. Nous dûmes nous en séparer. Là n'était pas notre propos. Le chercheur doit essayer de mettre entre parenthèses ses propres opinions par rapport à l'objet qu'il traite et à l'objectif qu'il se propose. Il doit, autant que faire se peut, et même si cela est parfois difficile, s'appuyer sur un principe de distance. Ne pas le faire, c'est prendre le risque de gauchir le résultat de ses analyses. C'est une question de probité intellectuelle ou d'éthique de responsabilité.
- 28 De crédibilité, parce que, je l'ai dit, on peut se demander quel crédit aura un écrit dont on sait que son auteur cherche à dénoncer un mal au nom d'un positionnement personnel. Bien sûr, il n'y a pas en la matière d'objectivité absolue : on ne choisit pas n'importe quel objet de

recherche, et le choix est lié à nos propres opinions ou sentiments. Il faut d'ailleurs qu'une recherche soit alimentée par un brin de passion. Mais il ne faut pas que celle-ci nous empêche de voir des aspects du phénomène étudié qui pourrait aller à l'encontre de ces sentiments. Ce serait être partial. Que montre ou démontre une recherche qui serait partielle ? Il ne faut pas non plus, toujours de mon point de vue, se laisser entraîner par des concepts à la mode qui empêchent de penser les phénomènes sociaux d'une autre manière. Par exemple, et sans en nier l'intérêt, le concept de domination ne doit pas laisser entendre que les dominants et les dominés sont toujours du même côté sans possibilité de renverser la relation.

29 Evidemment, une telle posture ne doit pas empêcher le chercheur d'avoir ses propres opinions et engagements dans l'action humaine. Je revendiquerai là, haut et fort, la possibilité pour le chercheur d'avoir une parole de dénonciation, d'indignation, de combat, bref une parole militante, mais en d'autres lieux et avec une autre finalité. Cela est une affaire de contrat. J'ai toujours pensé que la fameuse phrase « J'aime mieux avoir tort avec Sartre que raison avec Aron »<sup>16</sup> pose un faux dilemme. Si l'on fait allusion au Sartre engagé à travers ses romans, son théâtre, ses actions de manifestant, il s'agit bien d'une attitude militante. Je ne suis pas sûr que l'on puisse parler de tort pour ses écrits philosophiques (*L'imagination, L'être et le néant*). Quant à Aron, on peut le suivre dans certaines de ses analyses et non point dans certaines de ses prises de position. Une fois de plus, les contrats ne sont pas les mêmes.

30 Évidemment, je n'aurai pas, là non plus, la naïveté de penser qu'il est facile de séparer la posture du chercheur critique de celle du citoyen engagé. Mais il s'agit pour le premier d'une prise de conscience, d'un effort de mise à distance de son objet et d'une tentative de mise entre parenthèses de ses opinions. Pour le second, c'est prendre la posture de ce que l'on appelle l'« intellectuel engagé », et celle-ci est tout à fait légitime, au risque de se voir reprocher de jouer sur les deux tableaux. Un chercheur face à des journalistes dont il analyse les écrits doit dire ce qu'il trouve dans ceux-ci en tant que chercheur. En revanche, face à un autre type de public, et selon l'enjeu en cours, il pourra montrer quel parti il tire de sa recherche pour justifier une prise de position. C'est peut-être une illusion, mais c'est ce qui justifie pour moi la liberté du chercheur : ne pas être dépendant de la demande sociale érigée en « politiquement nécessaire » au nom de l'innovation ; ne pas être dépendant de la demande médiatique érigée en devoir de débattre au nom du droit à l'information ; ne pas se laisser imposer des méthodes d'analyse à la mode au nom de la scientificité ; ne pas se soumettre aux diktats du temps éditorial et revendiquer la liberté du temps de la recherche. « Liberté chérie », le chercheur écrit ton nom.

---

### **Bibliographie**

Amossy, Ruth. 2010 [2000]. *L'argumentation dans le discours*, « Le plausible et l'évident : doxa, interdiscours, topiques » (Paris : Colin ), pp. 89-114

Amossy, Ruth. 2002. « Introduction to the Study of Doxa », *Poetics Today* 3, vol. 23, 369-394

Aristote, 1987. *Organon IV* (Paris : Vrin)

Boltanski, Luc. 2009. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation* (Paris : Gallimard, « NRF essais »)

Bourdieu, Pierre. 2001. *Langage et pouvoir symbolique* (Paris : Seuil)

Cassin, Barbara (éd.). 2004. *Vocabulaire européen des philosophes* (Paris : Seuil)

Charaudeau, Pierre (éd.). 2001. *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité. Le conflit en Bosnie (1990-1994)* (Bruxelles : Ina-De Boeck)

Charaudeau, Pierre. 2010. « Pour une interdisciplinarité "focalisée" dans les sciences humaines et sociales », *Questions de communication* 17, 195-222

Charaudeau, Pierre. 2010. « Que vaut la parole d'un chroniqueur à la télévision ? L'affaire Zemmour, comme symptôme d'une dérive de la parole médiatique », *Réseaux* 170, 135-161

Chevalier, Yves. 1999. *L'« expert » à la télévision* (Paris : CNRS-Éditions)

Durkheim, Emile. 1988. *Les règles de la méthode sociologique* (Paris : Flammarion)

- Fleury, Béatrice et Jacques Walter. 2008 (dir.). *Les médias et le conflit israélo-palestinien. Feux et contre-feux de la critique* Metz : Université Paul Verlaine)
- Heinich, Nathalie. 2002. « Pour une neutralité engagée », *Questions de Communication* 2, 117-136
- Lemieux, Cyril. 2000. *Mauvaise presse* (Paris : Métailié)
- Platon. 1966. *La République* (Paris : GF-Flammarion)
- Remaud, Olivier et Jean-Frédéric Schaub (éds.). 2012. *Faire des sciences sociales, 2. Comparer* (Paris : EHESS)
- Ricœur, Paul. 1990. « Entre herméneutique et sémiotique », *Actes Sémiotiques* 7
- Spinoza, Baruch. 2008. *Traité de la réforme de l'entendement* (Paris : Flammarion)
- Weber, Max. 2003. *Le savant et le politique* (Paris : La Découverte)

## Notes

- 1 Encore que les avis divergent sur la position de Durkheim à cet égard. Un collègue sociologue, Hervé Glévarec, dans un papier de discussion qui circule à l'intérieur du laboratoire de Communication et Politique, remarque que ces sociologues « ne mentionnent jamais sa réflexion de 1888, qui soumet l'utilité sociale de la sociologie à sa valeur scientifique : "Elle [la sociologie] lui fera sentir qu'il n'y a aucune diminution à être solidaire d'autrui et à en dépendre aussi, à ne pas s'appartenir tout entier à soi-même. Sans doute ces idées ne deviendront vraiment efficaces que si elles se répandent dans les couches profondes de la population ; mais pour cela, il faut d'abord que nous les élaborions scientifiquement à l'université" ».
- 2 Ici point de discussion sur la définition de ces notions.
- 3 A l'origine, d'après Barbara Cassin (2004), dans *l'Odyssee*, *doxa* signifiait : « ce qui semble normal, prudent ». Cf. également Ruth Amossy (2002) et (2010).
- 4 Voir à ce propos, le point de vue de Paul Ricœur (1990).
- 5 Voir à ce propos mon article « Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales » (2010, 195-222).
- 6 O. Remaud et J.-F. Schaub (2012)
- 7 *La télévision et la guerre* (2001)
- 8 Voir à ce propos : Lemieux(2000).
- 9 Cf., au sujet de ces statuts, Heinich (2002).
- 10 Voir Chevalier (1999).
- 11 Il faut rendre à la vérité que certains chroniqueurs tiennent davantage un rôle d'analyste. Voir à ce propos mon article « Que vaut la parole d'un chroniqueur à la télévision ? » (2011-6, 135-161).
- 12 Voir également à ce sujet la discussion de plusieurs chercheurs autour d'une interview de Daniel Dayan à propos de la manière dont les médias rendent compte du conflit israélo-palestinien (B. Fleury et J. Walter 2008).
- 13 A paraître
- 14 Je veux dire que juger de sa politique est une autre question.
- 15 Voir « Pour une interdisciplinarité focalisée » (2012, 171-206).
- 16 On ne sait pas qui en fut le premier auteur tant cette phrase a été reprise. Certains l'attribuent à Jean Daniel.

## Pour citer cet article

Référence électronique

Patrick Charaudeau, « Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 11 | 2013, mis en ligne le 20 octobre 2013, Consulté le 15 août 2013.  
URL : <http://aad.revues.org/1532>

## À propos de l'auteur

**Patrick Charaudeau**

Université Paris 13, Laboratoire Communication et Politique, CNRS

---

**Droits d'auteur**

Tous droits réservés

---

**Résumés**

Dans un monde où, par le fait d'une circulation accrue des savoirs en raison du développement des réseaux de communication, la parole tend à s'imposer sans que l'on s'interroge sur la légitimité et la crédibilité de son auteur, la question de la place du chercheur en sciences humaines et sociales dans ce concert plus ou moins ordonné de voix se pose avec acuité. Cette question oblige à s'interroger sur : (1) qu'est-ce qu'un discours critique ? Est-il constitutif des sciences humaines et sociales ou spécifie-t-il un courant disciplinaire particulier ? (2) Qu'est-ce qu'interpréter comme moment ultime de la démarche en sciences humaines et sociales ? Cette activité doit-elle rester interne à une discipline ou doit-elle passer par une série de comparaisons ? (3) Quels rôles discursifs peut tenir le chercheur qui se trouve en situation d'avoir à transmettre son savoir à des non spécialistes, et comment éviter de les confondre ? (4) Enfin, quelles sont les postures possibles du chercheur au regard de ces diverses activités ? C'est à ces questions qu'on essaye de répondre ici, du point de vue d'un chercheur qui tente de livrer sa propre expérience.

In a world of increased circulation of knowledge due to the development of communication networks, where speech tends to impose itself without questioning the legitimacy or the credibility of its author, the problem of the place given to the voice of the Humanities and the Social Sciences scholar in this more or less organized concert of voices becomes all the more important. We must ask: (1) what is a critical discourse? Is it an integral part of the Social Sciences and the Humanities or is it characteristic of a specific discipline? (2) What does it finally mean "to interpret" in the Humanities and the Social Sciences? Should this activity remain within a given discipline or should it be subject to a series of comparisons? (3) What discursive roles can the scholar hold in a situation where he is required to transfer his knowledge to laymen and how can he avoid confusing them? (4) Finally, what are the possible stances for the scholar with regard to these diverse activities? This paper's aim is to try answering such questions, from the personal perspective of a scholar who wishes to convey his own experience.

**Entrées d'index**

**Mots-clés** : contrat de communication, discours critique, interprétation, posture du chercheur, rôles discursifs

**Keywords** : contract of communication, critical discourse, discursive roles, interpretation, scholar's stance